

J.C.

T.O.M.O.
Région de Marrakech
Cercle autonome d'Agadir
Service des Renseignements
N° 204 Z.P.

Agadir le 25 Janvier 1921.

Le Colonel FREYDENBERG, Commandant
le Cercle autonome d'Agadir,
à Monsieur le Lieutenant Colonel, Directeur
du Service des Renseignements et des Affai-
res Indigènes à

R A B A T

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE FRANCE AU MAROC	
Direction de Service des Renseignements	
Arrivé le	N° 2812
Classement	2

C. Casimir
Alloger avec
la gendarmerie

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'il n'existe
actuellement à Agadir, aucun hôtel susceptible d'héberger les
voyageurs civils de passage.

Réduit actuellement aux seuls fonctionnaires pourvus
d'une mission officielle, leur nombre encore restreint, ne manquera pas d'augmenter rapidement au moment de la belle saison et de l'ouverture du port.

Il paraît nécessaire de prévoir leur logement et leur nourriture dont on ne peut imposer la charge à des popotes.

Je demande: un crédit de 5000 francs, pour aménagement et ameublement d'une chambre d'hôtes.

Un crédit de 1000 francs pour achat d'un matériel de cuisine à mettre à la disposition des hôtes de passage, dont l'existence matérielle sera ainsi assurée./.

Freydenberg